# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 22 OCTOBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 22 OCTOBRE 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, au magasin de M. Bralsteur, meubles et installations de bureau, etc.

## Les accessoires de l'Exposition de la Nouvelle-Orléans.

Les Expositions sont comme les jolies femmes ; leurs caprices sont la loi suprême ; pour elles, les accessoires passent avant le principal, et le superflu devient le nécessaire, l'indispensable.

Elles s'intitulent toutes industrielles, et aucune d'elles ne réussit, si l'art n'y tient pas une grande, une très-grande place. Ces prétentions, de leur part, sont-elles exagérées ou déplacées ? Nous ne le croyons pas. Rien, en ce monde, n'est utile que ce qui est, en même temps, agréable. Le confort, avec ses allures bourgeoises, n'est qu'une forme du beau, et le luxe n'est autre chose que la plus haute expression du confort. Notre goût peut être plus ou moins épuré, mais nous en avons tous un dont la satisfaction est pour nous une nécessité absolue. Ce goût, ce besoin du beau, que chacun ressent ou entend à sa façon, suivant l'éducation qu'il a reçue ou le milieu dans lequel il a vécu, nous le portons partout, nous cherchons à le contenter en tout, dans l'ornementation de nos maisons, dans nos ameublements, sur nos tables et surtout dans nos habillements—de telle sorte, que l'amour du beau, de l'agréable domine de toute notre vie, et c'est à leur recherche que nous épuisons nos forces.

Les Expositions ont donc raison d'appeler l'art et les plaisirs à leur secours ; elles savent bien que, sans cette aide, elles échoueraient misérablement.

La nôtre, autant que toutes celles qui l'ont précédée, en Europe et en Amérique, est obligée de remplir ces conditions, source de succès. Il lui faut donc, avant tout, sacrifier à l'art, au confort, au plaisir. En ce qui concerne les édifices qui ornent notre Parc et composent notre Exposition proprement dite. La question est résolue ; on ne pouvait mieux faire, et il est impossible de désirer davantage. Les dessins sont supérieurs à ceux que nous avons vus jusqu'aujourd'hui, de ce côté de l'Atlantique; et, si l'œuvre avait un défaut, ce serait d'être trop grandiose. L'aspect des deux vastes édifices principaux fait rêver ; on se prend à douter de la possibilité de remplir ces immenses espaces de produits industriels.

Quant à l'exhibition des œuvres d'art, nous avons entendu, nous entendons encore se manifester des incrédulités. Nous ne les comprenons pas.

Voyez l'Exposition de St-Louis. Si nous en croyons les rapports qui nous en arrivent, il y a là une très belle collection de peintures, des toiles de maîtres célèbres, et nous y voyons figurer les noms les plus renommés de l'école française. Si ces chefs-d'œuvre ont traversé l'Atlantique et sont allés jusqu'à St Louis, pourquoi donc, eux et d'autres encore, n'arriveraient-ils pas jusqu'à nous ? Notre exhibition a des proportions bien autrement vastes et fait bien autrement parler d'elle que celle de St Louis.

Mais c'est surtout du côté de la ville qu'il nous faut porter nos regards.

Les Expositions sont un peu comme les théâtres, où les entr'actes ont souvent, pour une bonne partie des auditoires, autant d'attraits que les pièces elles-mêmes. Que de personnes du monde y vont comme à un rendez-vous, pour s'y rencontrer, s'y divertir ou s'y faire admirer ! Que d'amateurs pour qui le véritable spectacle est dans la salle !

Il en est de même de la Nouvelle-Orléans, où vont se dépenser tous les loisirs des voyageurs entre les visites faites au parc. Trouveront-ils, chez nous, tout le confortable, toutes les distractions, tous les plaisirs auxquels ils ont le droit de s'attendre ?

C'est avec bonheur que nous voyons s'ouvrir, dans le deuxième district, cette année, les deux plus beaux établissements de la ville—le grand opéra français, avec une troupe lyrique complète et renfermant, dans tous les genres, des sujets de premier ordre ; puis l'Hôtel, sinon le plus grand, au moins le mieux décoré, le plus richement aménagé et meublé qu'il y ait aux Etats-Unis. C'est une véritable gloire pour notre district que la résurrection de cet hôtel dans d'aussi magnifiques conditions, et il porte bien le titre d'Hôtel Royal, qu'on vient de lui donner, car il y règne, dans certaines parties, une splendeur royale.

Mais l'ouverture de ces deux magnifiques établissements, voisins l'un de l'autre, crée, pour leurs alentours, de nouveaux devoirs. Tous les étrangers opulents voudront habiter l'Hôtel Royal; là seulement ils trouveront un luxe de bon aloi et des appartements véritablement princiers.

Les amateurs de musique—et nos hôtes le seront presque tous—voudront aussi fréquenter l'Opéra. Rien de curieux pour l'étranger comme de voir reproduire les chefs-d'œuvre du grand répertoire à 2,500 lieues des capitales où ils ont été créés.

Si tous nos hôtes, en se rendant, le jour, soit à l'Hôtel, soit à l'Opéra, ne peuvent s'avancer entre deux rangées d'opulentes résidences ou de magasins éblouissants de luxe, qu'au moins ils ne soient pas obligés, la nuit, de s'y traîner, à tâtons, dans l'ombre, et dominés par la crainte qui possède toujours l'étranger, en pareil cas, de tomber, à chaque instant, dans un trou béant ou dans un coupe-gorge.

Il est de toute nécessité, qu'à partir du premier décembre, sinon plus tôt, les trois rues Royale, Bourbon et Chartres soient brillamment illuminées à la lumière électrique. Deux de ces voies publiques ont déjà pris les devants ; l'une, depuis deux ans, l'autre, l'an passé. Pourquoi la troisième, la rue Bourbon, ne suivrait-elle pas leur exemple ?

Passons au chapitre des fêtes publiques. Il y a quelques jours, une circulaire, signée des premiers négociants de cette ville, paraissait dans les journaux ; elle demandait aux Associations secrètes, qui se sont chargées, depuis tant d'années, d'égayer notre carnaval, de ne pas concentrer leurs magnifiques processions, diurnes ou nocturnes, dans une seule semaine ; de les espacer, depuis le mois de janvier jusque vers l'époque de la clôture de l'Exposition, et de les reproduire ensuite, dans une semaine, qui serait tout entière consacrée aux fêtes publiques. L'idée est fort heureuse; on devrait s'empresser de la mettre à exécution. Ces processions sont célèbres aux Etats-Unis; elles attirent toujours une cinquantaine de mille personnes. Cette année, réunies dans la semaine du Mardi Gras, elles produiraient, à cause de l'Exposition, un encombrement déplorable qui ferait vite fuir l'étranger. On éviterait ces inconvénients, en les distribuant de la façon suivante : une dans le courant de janvier, une le jour du Mardi-Gras, une le jour de la St-Joseph ; puis, on les répéterait, huit ou quinze jours avant la clôture de notre Exposition. On conserverait ainsi, constamment, parmi nous, durant cinq ou six mois, une foule de cinquante à quatre vingt mille personnes qui entretiendraient, dans nos rues et dans nos établissements publics, le mouvement et la vie, et surtout la circulation de l'argent, but qu'il ne faut jamais perdre de vue, en semblable circonstance.

Enfin, il doit y avoir, pendant cette brillante période, qui commence avec le mois de décembre et finit avec celui de mai, une grande Convention de l'industrie cotonnière. L'idée appartient à M. Morehead, du cerveau, duquel on le sait, est sorti ce projet d'Exposition de la Nouvelle-Orléans, qui a fait, depuis, un si beau chemin dans les esprits—autre attrait tout-puissant, appelé, peut-être, à réunir dans notre métropole tous les planteurs du Sud et une bonne partie des grands industriels des deux mondes. Il ne faut rien épargner pour aider l'homme, à qui nous sommes redevables d'un si grand service, à donner le plus d'éclat possible au solennel rendez-vous.

Toutes ces choses-là ne sont que des accessoires de l'Exposition, cela est vrai, mais n'oublions pas qu'elles y prendront la place principale, et que c'est de l'adresse, de l'habileté, avec laquelle nos fêtes seront dirigées et échelonnées durant ce jubilé de l'industrie, que dépend le succès de l'entreprise.

A. Willoz, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

**Lisez, démocrates, lisez.**—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

## La Chambre de Commerce du Hâvre:

Nous lisons, dans la *République Française*, du 8 octobre :

Nous avons sous les yeux le compte rendu des travaux de la chambre de commerce du Havre pour 1883 : il offre un grand intérêt.

C'est tout d'abord de l'instruction commerciale qu'il s'occupe. L'Ecole supérieure de commerce du Havre—une des rares écoles de cette nature que possède la France—a été créée par l'industrie privée en 1871 ; au milieu de l'effondrement général, ses fondateurs n'ont point douté de l'avenir. La chambre voudrait que l'Ecole supérieure eût l'autorisation de délivrer des diplômes donnant droit à concourir pour les emplois de consuls. Cela se fait en Belgique et en Italie. Les élèves diplômés devraient avoir droit à des bourses de voyage, comme cela se fait en Allemagne. A ces vœux formulés au cours d'une enquête ouverte par le ministère du commerce se joint celui de la création d'une école technique pour former des chauffeurs-mécaniciens dont le rôle est de plus en plus considérable sur les steamers.

Au point de vue de l'organisation des chambres de commerce à l'étranger, on retrouve les idées à la fois progressives et modérées qui caractérisent tout le travail que nous analysons. Ces chambres n'auraient point de caractère officiel : produits spontanés des besoins de groupes locaux, elles n'auraient avec le consul que des rapports moraux ; elles pourraient servir de tribunal arbitral. Nulle dépense figurant au budget de la mère patrie, nulle constitution de chambre, si le groupe ne présente une certaine importance.

A propos de l'organisation de notre colonie du Tonkin, une lettre a été adressée au ministre de la marine et des colonies pour lui faire remarquer que s'il est utile d'envoyer dans les colonies des soldats et des fonctionnaires pour y faire régner l'ordre, ces éléments ne suffisent pas pour créer la prospérité. Il faut pourvoir à l'organisation du travail et des échanges. Les chambres et les privilèges aux élèves diplômés seraient de puissants moyens pour atteindre ce but. Une enquête a été faite sur la création de musées commerciaux. Il fandrait d'abord débuter par un musée central à Paris ; on y puiserait des éléments pour les musées particuliers, qui, ainsi que les écoles, doivent avoir un caractère spécial suivant les régions. Nous pouvons encore citer des vœux relatifs à la réforme des droits de statistique considérée depuis leur origine comme un obstacle à la circulation internationale et des vœux relatifs à l'interdiction de l'entrée des viandes américaines qu'il est urgent de faire disparaître.

Telles sont les opinions que la chambre de commerce du Havre a développées, l'année dernière, sur les questions d'intérêt général. Les questions locales abondent dans cette ville maritime qui est le port de Paris, et que la situation actuelle des voies ferrées relègue dans une sorte de cul-de-sac. Cela va finir ; mais la chambre de commerce, penchant toujours du côté des idées libérales, aurait souhaité pour le Havre le bénéfice de la concurrence de Compagnies diverses. Le régime actuel des chemins de fer ne le permet pas.

Nous trouvons trace, dans le compte rendu pour 1883, de la lutte entre les deux grandes places du Hâvre et de Rouen. Une série de démissions suivie de réélection des démissionnaires a prouvé qu'elle n'a rien perdu de son intensité. Cette question a été plusieurs fois examinée ici ; il s'agit, avons-nous dit, non d'un intérêt havrais, mais d'un intérêt national.

Le compte rendu se termine par des tableaux statistiques qui fournissent des chiffres intéressants. En 1874, le tonnage total du port était, entrées et sorties réunies, de 3,438,402 tonneaux ; dix ans après, en 1883, on trouve 4,669 864 ; c'est une augmentation de plus du quart. Le tonnage français s'est élevé, dans le même temps, de 590,940 tonneaux à 1,306,509, augmentation supérieure à celle du tonnage étranger. Quel a été le résultat des primes à la marine marchande, dont l'application ne date réellement que de 1882 ? La proportion du tonnage français, dans le mouvement total du long cours du port du Havre a été, en 1881, de 33 pour 100 ; en 1882, de 42 ; en 1883, de 51. Le progrès, comme on le voit, a été rapide. Donnons, en finissant, un dernier renseignement. Les voiliers disparaissent devant les navires à vapeur, les transactions commerciales exigeant avant tout la rapidité. En dix ans, le tonnage des navires à voiles, entrées et sorties réunies, est descendu de 1,405,698 à 1,097,910, et celui des navires à vapeur s'est élevé de 2,031,703 à 3,571,954.

Tels sont les faits les plus intéressants contenus dans le compte rendu des travaux de la chambre du Havre en 1883. On ne saurait trop s'occuper de ces grandes places maritimes, Havre, Marseille, Bordeaux, Dunkerque. Ce sont les traits d'union entre la France et les continents lointains, entre la mère patrie et ces groupes de Français essaimés au loin, dont on fait sagement de grossir le nombre et de préparer l'avenir.

## LOUISIANE.

Le *Lake Charles Commercial*, paroisse Calcasieu, du 18 octobre :

La Compagnie "North American Land and Lumber" a maintenant trois puissants bateaux dragueurs occupés à gagner de vastes terrains sur le Lac Calcasieu ; les travaux avancent rapidement. Plusieurs milliers d'acres ont déjà été arrachés aux eaux du Lac et protégés par des levées. On y pourra, au printemps prochain, semer du riz, et en tirer une énorme récolte. Tout indique que cette grande entreprise qui a pour but de rendre à la culture un million d'acres, envahis par les marécages, obtiendra un succès complet.

Le mois de juin, cette année, a été d'une chaleur étouffante ; en Juillet, le thermomètre est resté presque tout le temps à 90 degrés. Août a été intolérable ; Septembre a été pire encore, s'il était possible ; et maintenant voici Octobre, avec les ardeurs d'un soleil qui ne nous laisse pas un moment de répit. C'est à nous faire regretter de ne pas vivre sous le climat d'Halifax ; au moins, nous pourrions respirer à notre aise.

—En dépit des chaleurs, de la sécheresse, de la pauvreté des récoltes, nos négociants sont pleins d'activité, et leurs magasins regorgent de marchandises, d'articles d'automne.

L'*Advertiser*, paroisse Lafayette, du 18 octobre :

L'arpentage pour le chemin de fer Louisiane Central est terminé. Les ingénieurs sont en ce moment occupés à déterminer le tracé jusqu'à Baton Rouge. Les trains express vont, depuis quelque temps, très-vite. Ceux de la Nouvelle-Orléans arrivent ici en six heures et quinze minutes, en comptant la traversée de la Nouvelle-Orléans à Alger, et trente-cinq temps d'arrêt, qui prennent en tout deux heures et dix minutes. Le chemin se fait donc en quatre heures cinq minutes, soit trente-six milles à l'heure. Les trains qui vont à Houston font quarante-cinq milles dans le même temps.

—Cinquante specimens de bois divers de notre paroisse, seront envoyés à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans.

—Décédée, dans cette paroisse, à l'âge de 26 ans, Mme Léopold Guidry, née Lucie Otto.

L'*Opelousas Courier*, paroisse St-Landry, du 18 octobre :

La semaine passée a été claire et sèche, avec de fraîches matinées et de grandes chaleurs vers midi. Le vent, soufflant continuellement du nord, a desséché rapidement la végétation et l'eau devient de plus en plus rare. La pousse est arrêtée partout, et les foins sont brûlés. Si la gelée vient avant la pluie, presque tout notre bétail périra.

—Décédée, à Grand Côteau, à l'âge de 57 ans, Mme Onezia Petetin, née Guilbeau, veuve d'Eugène Petetin.

Décédée, à Opelousas, à l'âge de 28 ans, Mme Annette Spooner, née Hollier.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 18 octobre :

—Il y a beaucoup de fièvres dans notre section.

—Nous avons eu du froid, cette semaine, et le thermomètre, qui était à 99, est tombé à 68. Ce changement de température poussera nos planteurs à commencer la roulaison.

—On a commencé la coupe des cannes, dans le courant de la semaine, sur les habitations "Edme" et "Ashton."

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 18 octobre :

Plusieurs planteurs, parmi lesquels nous citerons MM. H. C. Minor, W. A. Shaffer et T. F. Brooks, ont commencé la roulaison, cette semaine. On dit que le rendement est bon.

Le *Fermier Louisianais*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 18 octobre :

Nous lisons, dans l'un de nos échanges, qu'une balle de coton "Allen," une nouvelle, variété dont la soie est de beaucoup plus longue que celle du coton ordinaire, s'est vendue à 14 sous la livre. Comparé à notre produit, ce coton rapporte de 100 à 150 livres (net) de plus par arpent, et commande un prix exceptionnel sur le marché, car il est, à peu de chose près, égal au fameux "Sea Island." Il demande à être passé dans un moulin de premier ordre, afin de ne pas détruire ses qualités, qui sont, ainsi qu'il est dit plus haut, finesse et longueur de soie, mais à cela près, sa culture est identiquement la même.

—Jeudi dernier, 16 du courant, a eu lieu à Charenton, le mariage de M. Robert Guillotte, avec Mlle Eveline Traban. Nous prions les nouveaux époux d'agréer tous nos bons souhaits pour leur bonheur et une constante prospérité.

—Dimanche dernier, 12 du courant, est décédée, à l'âge de 24 ans, Maria Fontellen, épouse de M. J. M. Senac. Ses funérailles ont eu lieu le jour suivant ; un grand nombre de personnes blanches et de couleur y ont assisté et rendu un témoignage d'estime à sa mémoire.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 18 octobre :

L'eau du bayou, qui était rendue au niveau le plus bas, a monté pendant la semaine dernière de deux pieds ; depuis lors, elle est restée stationnaire.

—Les travaux de roulaison ont commencé, jeudi dernier, sur l'habitation Waverly, propriété de MM. Howell et Robichaux. Plusieurs autres planteurs se préparent pour commencer la semaine prochaine. La majorité d'entr'eux seront obligés de charroyer de l'eau ou d'établir des pompes sur les rives du bayou.

—Le Dr Fulton Rogers, de Thibodaux, a été marié, mercredi dernier, à Mlle Fannie M. Webster, fille de Nathan Webster, de Napoléonville.

Jeudi dernier, 16 octobre, M. Frank Hoffman, Jr., a été marié à Mlle Augustine M. Phillippeau, tous deux de cette ville. La cérémonie nuptiale a eu lieu à l'église catholique St-Joseph, en présence de nombreux invités.

Nous souhaitons aux nouveaux mariés toutes les prospérités et tout le bonheur désirables.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 18 octobre :

Il règne, dans notre communauté, plus de maladies qu'il n'y en a eu depuis nombre d'années. Elle est heureuse la famille dont un des membres n'est pas atteint par une fièvre. On n'a jamais rien vu de semblable ici. Les fièvres, heureusement, cèdent facilement au traitement.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 18 octobre :

La poussière est devenue très épaisse dans nos rues et les wagons qui transportent le coton, la maintiennent constamment dans l'air.

Toute la semaine qui vient de s'écouler, les journées ont été chaudes, les nuits fraîches, les matinées brumeuses et la rosée très-abondante.

Un pareil temps est favorable à la canne et au coton. La première a continué à pousser convenablement ; elle sera arrivée à maturité, au moment voulu. Quant au second il s'est ouvert rapidement et la cueillette n'a pas été retardée.

Les travaux de la levée Waterloo marchent bien. Plus de soixante instruments fonctionnent pour tasser le terrain ; il en faudrait peut-être davantage, mais les attelages manquent.

On peut affirmer, dès à présent, que nous aurons une demi-récolte de coton. Pourtant, vu la saison favorable au milieu de laquelle a eu lieu le ramassage, le rendement sera peut être plus abondant et arrivera probablement à 15,000 balles.

La canne a prodigieusement profité depuis un mois, mais on roulera dans peu de propriétés, cette année. Les deux principales récoltes de cannes de la paroisse auront lieu dans l'habitation Alliance, appartenant à M. Pitcher, dans le 8e ward, et dans celle d'Old Hickory, propriété de M. Geo. Gerson, 3e ward.

Quelques planteurs sucriers ont l'intention de rouler toutes leurs cannes, sans garder de semence. Ils craignent une nouvelle crevasse de la levée morganza et la fermeture de l'Atchafalaya.

Le maïs rendra à peine les quatre cinquièmes de la récolte de l'an passé.

## Un projet de revision constitutionnelle en France.

M. Dauphin, rapporteur au Sénat et au Congrès du projet de revision constitutionnelle, vient d'adresser à ses collègues une lettre-circulaire au sujet du projet de réforme électorale du Sénat.

Le *Petit Nord*, qui a pu se procurer ce document, le reproduit parce qu'il donnera lieu, croit-il, à de vives et à de nombreuses controverses.

Voici cette lettre :

Mon cher collègue,

Le projet de réforme électorale du Sénat, présenté par le gouvernement, est fondé sur une idée unique : Remplacer dans la nomination des délégués le principe de l'unité par celui de la proportion au nombre des habitants.

Publié avant la réunion du Congrès, et par conséquent dépassé ensuite tel qu'il avait été d'abord publié, il ne me paraît pas répondre aux nécessités que les délibérations du Congrès ont révélées.

C'est, en effet, la nature même du mode électoral du Sénat qui a été attaquée et, si la majorité a écarté la proposition de lui appliquer le principe du suffrage universel, il a été évident qu'elle ne s'y est résignée que par respect pour le contrat de la revision limitée.

Je pense, après mûres réflexions, qu'il y a grand intérêt à faire aujourd'hui par l'initiative du Sénat, cette application, dans la mesure où la nécessité d'une origine différente pour les deux Assemblées permet de la réaliser, et, puisque le système du suffrage universel direct avec catégories d'éligibles, voté en 1871, par un grand nombre de nos collègues, ne saurait être aujourd'hui accepté, je propose de prendre pour base de la nouvelle loi électorale le suffrage universel à deux degrés, sans l'intermédiaire des Conseils municipaux.

Le premier degré conserverait le caractère communal auquel nos habitants des campagnes sont très attachés. Mais les délégués seraient élus directement par les électeurs.

Les avantages de cette modification seraient :

1° De restituer aux électeurs un droit qu'ils tiennent à exercer vis-à-vis des deux éléments du pouvoir législatif ;

2° D'assurer au Sénat un accroissement d'autorité dans l'œuvre législative et de droit à la confiance du pays ;

3° D'enlever aux élections municipales le caractère double et confus dont peuvent souffrir tour à tour les intérêts politiques et ceux de la commune ;

4° De saisir la volonté du suffrage universel au jour où viennent de s'accomplir les événements qui la doivent déterminer et de donner aux élections sénatoriales un effet politique qu'elles ne peuvent trouver dans la nomination des délégués par des corps permanents et anciennement élus ;

5° De permettre d'augmenter plus largement le nombre des délégués et, par suite, obtenir une proportionnalité plus sérieuse, le nombre des délégués à élire n'étant plus limité par le nombre des conseillers municipaux électeurs.

Dans ce dernier ordre d'idées, je propose de conserver 1 délégué à chaque commune, d'en donner 2 à celles de 500 à 3,000 habitants, c'est à dire aux communes rurales importantes ; 3 à celles de 3,000 à 10,000, qui contiennent la plus grande quantité des chefs-lieux d'arrondissement, 4 de 10 000 à 20,000, et, à partir de ces 20,000, augmenter de 4 délégués par chaque augmentation de 20,000 habitants. Je ne fais pas de distinction pour les grandes villes comme Rouen, Lille, Marseille, Lyon, qui auront 24, 28, 64 et 68 délégués, ni pour Paris, dont la population de 2 millions comporte bien 400 délégués.

Le nombre des délégués adopté par ma proposition n'est pas assez élevé pour empêcher que le collège se réunisse au chef-lieu du département, chose importante à conserver. Les augmentations les plus considérables sont pour les chefs-lieux eux-mêmes, dont les délégués n'ont pas à se déplacer et ne reçoivent pas d'indemnité.

Ma conviction est, mon cher collègue, que cette réforme électorale est nécessaire. Elle produirait entre la Chambre des Députés et le Sénat une communion d'idées qui est indispensable, et, si on s'en tient au projet du gouvernement, l'institution du Sénat elle même aura de la peine à résister aux revendications perpétuelles dont il sera harcelé.

L'élection de délégués aussi nombreux ne saurait se faire par un scrutin de liste unique dans les communes de 20,000 âmes. Ma proposition est de le décomposer en scrutins de liste de 4 délégués, ce qui, en ajoutant 4 noms pour les délégués suppléants, porte à 8 le nombre des noms à inscrire sur les bulletins. Un scrutin qui dépasserait ces chiffres serait confus et nécessiterait presque toujours un second tour. Les chiffres de la proportion ont été fixés de manière à faire des circonscriptions de 4 délégués répondant aux augmentations de 4 délégués par 20,000 habitants. Je demande que, comme pour l'élection des députés, les circonscriptions soient faites par une loi. Ce ne sera pas un travail difficile.

Je vous serai très reconnaissant, mon cher collègue, de lire ma proposition de loi ; et je serais surtout très heureux si, après une étude, vous consentiez à la signer avec moi et à lui donner, par votre nom, une autorité qu'elle ne saurait trouver par le mien.

Veuillez agréer, mon cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Amiens, le 1er octobre 1884.

A. DAUPHIN.

Les personnes cherchant des placements d'argent surs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.

Le *Temps*, du 5 octobre :

M. Lustrou, curé de Vogué (Ardèche), qui s'est distingué par son zèle et son dévouement pendant l'épidémie cholérique, a refusé la médaille d'or de deuxième classe qui lui a été décernée. Dans sa lettre au préfet, le curé de Vogué dit que "ce n'est pas sans quelque surprise et sans une vive contrariété qu'il a vu figurer son nom sur la liste des médaillés du choléra immédiatement après celui de MM. les gardes champêtres."

Quelque flatteuse et bienveillante pour moi, ajoute-t il, que puisse paraître cette distinction qui m'est accordée par le ministre, sans doute sur votre initiative, je me vois dans l'obligation de ne pas l'accepter et vous prie, monsieur le préfet, de transmettre à qui de droit, et avec tous les ménagements possibles, mon refus absolu, afin qu'il ne soit pas donné d'autre suite à cette nomination.

La *Semaine religieuse de Viviers* rappelle, à ce propos, que, lors du choléra de 1854, M. Guibert, évêque de Viviers, aujourd'hui cardinal-archevêque de Paris, vivement pressé par le gouvernement d'alors de désigner, pour être décorés, deux des ecclésiastiques de son diocèse qui s'étaient le plus distingués, s'y refusa absolument, en alléguant que les prêtres qui avaient soigné les cholériques avaient simplement fait leur devoir, et qu'à leur place tous leurs confrères en auraient fait autant.

M. l'abbé Lustrou, ajoute la *Semaine religieuse*, a pu se rappeler cet exemple ; en tout cas, l'initiative d'un refus qui l'honore lui est absolument personnelle.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Un ivrogne prend tout-à-coup la résolution de quitter le foyer conjugal et d'aller chercher fortune ailleurs. Il prend place sur un navire en partance et écrit ces mots d'adieu à sa femme :

—Ma chère Babette, je m'embarque sur un vaisseau de 200 tonneaux pour aller chercher fortune en Amérique. Patience et courage, je te reviendrai riche !

Un vaisseau de 200 tonneaux ! s'écrie la femme après avoir lu, mais si le trajet dure un peu longtemps, il n'en aura jamais assez !

Un affreux drôle a arraché et jeté dans le bassin du Luxembourg la perruque d'un vieux sénateur qui regardait paisiblement barboter les canards.

Le président :

—Quel a été le mobile de cet acte de violence ?

—J'avais lu dans un journal que le commerce des cheveux était alimenté par la Chine.... Un accès de patriotisme, quoi ?

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

## La crise ouvrière à Lyon.

Les journaux de Paris du 8 octobre annoncent que dans la dernière séance du conseil municipal, M. Gailleton, maire de Lyon, a donné lecture du rapport remis par la délégation lyonnaise à M. le président du conseil et aux ministres compétents, sur les moyens paraissant les plus efficaces pour pallier les effets de la crise ouvrière à Lyon et pour en éviter le retour.

Voici les principaux passages de ce document :

NAISSANCE ET MARCHE DE LA CRISE.

La crise industrielle qui frappe la cité lyonnaise date déjà de quelques mois. Successivement, plusieurs grandes maisons ou Compagnies qui s'occupent de travaux métallurgiques ou similaires ont fermé leurs ateliers ou renvoyé un certain nombre d'ouvriers. Les chantiers de la Buire n'ont plus, à l'heure actuelle, que 500 ouvriers, au lieu de 1,500. A l'arsenal militaire, les ouvriers civils ont été renvoyés. De même, on constate, aux ateliers d'Oullins de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, une diminution très sensible dans le nombre des travailleurs. La maison G....., qui est aujourd'hui en pleine liquidation, occupait naguère encore de 500 à 700 ouvriers.

Ce chômage des grandes maisons a, par contre-coup, exercé une influence désastreuse sur toutes les petites industries qui s'y rattachaient. Assez longtemps les ouvriers lyonnais ont supporté la crise sans se plaindre trop vivement ; mais ils ont vu leurs économies et leur crédit s'épuiser ; et, d'autre part, la situation s'aggravait toujours par suite de l'épidémie cholérique qui suspendait les transactions à l'étranger et dans le midi de la France.

C'est alors qu'un chômage presque complet se produisit dans l'industrie de la soie, chômage qui venait apporter à la crise un élément nouveau et bien plus grave.

Les excitations de toute nature, provoquées dans un but politique et fomentées par des adversaires des institutions républicaines, ont contribué encore à aggraver cet état de choses.

Il est assez difficile d'évaluer le nombre d'ouvriers qui, aujourd'hui, se trouvent réellement sans travail ; mais on peut, sans aucune exagération, le fixer à 15,000 au minimum.

MESURES A PRENDRE.

Cette situation a préoccupé vivement la municipalité lyonnaise, qui a pris jusqu'à présent des mesures pour faire distribuer des secours aux malheureux. Mais l'aggravation et la prolongation de la crise exigent impérieusement l'adoption d'autres mesures plus efficaces.

Ces mesures sont de deux sortes :

Les unes doivent être immédiates ;

Les autres doivent servir à empêcher le renouvellement des crises ou, tout au moins, à les atténuer.

Parmi les mesures immédiates se trouvent les distributions de secours et la mise à exécution de certains travaux qui permettraient d'occuper des ouvriers spéciaux ou non (travaux de voirie,—remblaiement des fossés des anciennes fortifications).

Dans le second ordre d'idées, il serait nécessaire d'étudier d'urgence l'exécution d'un certain nombre de travaux publics qui créeraient des améliorations indispensables dans certains quartiers (ouvertures de nouvelles rues, — établissement d'un grand jardin public à la Guillotière, — construction de maisons ouvrières, etc ), toutes opérations qui exigent, au préalable, la certitude que la ville de Lyon deviendra seule propriétaire des terrains militaires. Nous n'avons pas à parler des mesures d'ordre politique et économique, qui sont du domaine spécial du gouvernement et des Chambres.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

Le *Journal des Débats* :

Ce ne sont les articles du *Times* et du *Standard* qui doivent nous détourner d'un accord avec l'Allemagne, si cet accord devient nécessaire ; mais, avant de nous y décider, il faut être bien sûr qu'il est, en effet, devenu nécessaire, voire même indispensable. Négocier avec l'Allemagne n'est pas sans danger, soit que nous fassions des propositions d'entente, soit que nous examinions celles qui pourraient nous être faites. Il serait aussi grave de les repousser que de les accepter. Ce qui serait plus grave encore, ce serait de les repousser après les avoir acceptées.

Or, nous ne sommes pas bien sûr que le gouvernement français ait la force et la décision nécessaires pour maintenir une politique d'accord avec l'Allemagne, à travers les attaques violentes qu'elle ne manquera pas de provoquer, qu'elle provoque déjà depuis que la presse en a parlé. Et qu'y aurait-il de plus dangereux que de l'interrompre brusquement sous le coup d'une émotion publique ou d'un mouvement de parti, en laissant croire aux Allemands que la France est incapable de résister aux entraînements d'un patriotisme aveuglé !

L'orsqu'on adopte une politique, il ne suffit pas de savoir si elle est bonne en elle-même, si elle peut produire d'heureux fruits ; il faut encore se demander si l'on est capable de la faire triompher en dédaignant tous les inconvénients qu'elle entraîne à sa suite. La politique d'accord avec l'Allemagne, qui ne serait rien, nous le répétons, une politique d'alliance, aurait d'incontestables avantages. Mais on voit déjà qu'elle fournirait aux radicaux, et aux monarchistes coalisés l'occasion ou le prétexte des plus injurieuses diatribes.

L'injure ne se produirait seulement pas dans la presse, elle éclaterait peut-être aussi à la tribune. Elle ne s'arrêterait pas au ministère, elle passerait les Vosges, elle irait atteindre l'Allemagne. Le gouvernement se sent-il la force de la braver, de la réduire à néant ? Saura-t-il la repousser de telle manière que, en traversant notre nouvelle frontière, elle n'arrive plus qu'émoussée chez nos voisins ? Nous avons sur ce point les doutes les plus sérieux.' C'est pourquoi nous voudrions qu'on prît garde, pour essayer de se rapprocher de l'Allemagne, de ne pas s'exposer, au contraire, à aigrir nos rapports mutuels et à semer entre nous de nouveaux germes de conflit.

On parle, devant Guibollard, d'un monsieur qui a une infirmité des plus fâcheuses :

—Il change de chaussettes trois fois par jour, dit quelqu'un.

Guibollard, froidement :

—Il ferait bien mieux de changer de pieds.

Certain vantard pérorait l'autre jour au foyer d'un théâtre.

—Mes domestiques ne boivent, disait-il, que du vin à six cents francs la pièce.

—Sapristi ! fit un comique de la maison, si mes domestiques buvaient du vin pareil, je me relèverais la nuit pour leur en voler !

Un personnage, portant le "Grand cordon rouge" et voyant briller une grosse bague à la main d'une dame fort laide, dit assez haut pour être entendu :

"J'aimerais mieux la bague que la main."

—"Et moi, répondit la dame, en regardant le riche cordon, j'aime mieux le licou que la bête."

Deux amis se rencontrent vers minuit près du Palais-Royal :

—Tiens ! qu'est-ce que vous faites donc à cette heure dans ce quartier ?

—Je viens de jouer.... au Théâtre-Français.

—Bah ! .... vous êtes acteur ?

—Non.... j'ai fait dix parties de dominos avec le concierge....

## Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.

18e Anniversaire.

Les officiers et les membres de cette Société se réuniront DIMANCHE, 26 octobre 1884, à 3 heures de l'après-midi à la salle de la Société, coin des rues Poydras et Dryades, pour célébrer le 18e Anniversaire de sa fondation. Tenue de rigueur : habits noirs, gants blancs et insignes.

La plus grande ponctualité est requise attendu que l'appel nominal se fera avant le départ.

Par ordre du Président,

PAUL ESTEBEN.

GUILLAUME PERRE, Secrétaire. 19 oct—7f

Décédé jeudi le 16 octobre 1884, sur l'habitation Zacharie, paroisse d'Iberville, à l'âge de 47 ans, JOSEPH EMILE RICARD.

Décédée hier, à 5 heures du matin, à l'âge de 82 ans, Dame Veuve LOUIS HENRI FERAUD, née Arthémise Sarpy. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Sarpy, Féraud, Pollock, Dolhonde, Labarre et Lanause, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le corps est exposé à la résidence de son gendre, M. John Dolhonde, coin St Claude et St Philippe.

Les journaux de Paris, France et de St Louis, Mo., sont priés de reproduire cet avis.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite JEUDI, 23 octobre, à 7 heures du matin, à l'église Ste Marie (Archevêché), pour le repos de l'âme de feu ARTHUR CORNIBÉ. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de la famille.

19oct—3f


B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, Ro Pedro Domecq, etc.

Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Orphéon Français.

L'Orphéon donnera le SAMEDI 25 courant, sous la direction du Prof. A. Vallief, un grand Concert et Bal au Washington Artillery Hall.

Admission : Un dollar.

Pour les invitations de dames s'adresser chez M. CHAS. T. CHAUVIÈRE, 95 rue de Chartres. 19 oct—19,23,25

Un lot complet de CARTES-FANTAISIE envoyé gratuitement aux personnes qui ont pris "Brown's Iron Bitters." S'adresser à BROWN CHEMICAL COMPANY, Baltimore, Maryland.

Lisez ! Démocrates ! Lisez !

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. C.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes, renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre au prix de Deux piastres seulement. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés. 90 juil—6m

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant tous les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Directeur,
Rue E. Third street,
Presley Block, St-Paul Minn.

Ornements pour tombeaux.

A VENDRE

EN GROS ET DETAIL

AU PLUS BAS PRIX.

Chez LELIEVRE,

Rue Royale, 174.

L'escompte fait au commerce est encore plus libéral que celui de l'an dernier

19oct—Dim Mar Jeu au 1 nov in

COURONNES MORTUAIRES

Vve J. Schweitzer,

166........RUE ROYALE........166

A l'honneur de prévenir ses clients et le public en général qu'elle vient de recevoir un très grand choix de Couronnes Mortuaires en Perles, en Immortelles, Zinc, Biscuit, Fleurs Artificielles, Guirlandes et Bouquets pour ornements de tombeaux. Roses et fleurs en Biscuit. Pieds de fleurs et de feuilles montées ; Fleurs par douzaine. Médaillons pour tombes, etc. Le tout sera vendu à des prix très réduits.

La maison se charge de monter les fleurs sur commande. 19 oct—2 rem.

POUR LA TOUSSAINT.

TRAVAUX EN FLEURS NATURELLES ET NATURELLES SECHES.

Couronnes en Perles, Fleurs, Herbes et Mousse pour décoration de vases, etc.

Invitation de voir l'exposition de travaux.

Opinion de la presse en 1883 : "Les plus jolis travaux en fleurs sont dus à l'établissement de M. C. W. Eichling. Impossible de mettre plus de finesse, plus de goût," etc.

C. W. EICHLING, Fleuriste,
281 Rue Decatur,
17oct—1m Pres Ursulines.

Fleurs pour la Toussaint.

JE préviens les personnes désirant des fleurs pour la Toussaint, que j'offrirai en vente le 31 octobre et le 1er novembre, au marché Français aux légumes, près du bout St Philippe, et au marché Poydras, près du bout Baronne, une grande quantité de fleurs de la Toussaint.

SAVOIR :

800 Corbeilles de nouvelle façon et de tout prix.

500 Bouquets ronds ; 500 Bouquets à muraille.

Dahlias à la douzaine.

Chrysanthène au pied ou au cent.

Offre libérale faite aux fleuristes.

Commandes prises à résidence.

VICTOR ANSEMAN,
St-Pierre et Marat, près du City Park,
12oct—12 au 31 incl.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions. E. A. BURKE.

7sept—PP Directeur-Général.

Maison D. H. Holmes

155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.

Les plus grands magasins de nouveautés du nouveau monde.

Ouverture de la saison d'automne

Mise en vente d'un choix immense et varié de toutes espèces de marchandises à un bon marché qui défie toute concurrence.

Très bonne faille noire importée de Lyon, garantie tout soie, $1,00 à $1 10

Très bonne faille noire importée extra bonne, garantie tout soie à $1 25.

Rhadamés noir tout soie, à $1 00.

Satin merveilleux noir tout soie bonne qualité, $1 25.

Nous recommandons tout particulièrement aux dames notre assortiment de BAS français couleur pour femmes et enfants. Nous mettons en vente 2000 douzaines des plus belles et des plus nouvelles nuances.

28 sept—

Genres Nouveaux.

MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES,

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES,

70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores

Rideaux Madras et Dentelle,

Toiles Cirées, Linoleum,

Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

Campagne Congressionnelle

Parti Régulier Démocratique-Conservateur.

Un mass meeting dans l'intérêt de l'Hon LOUIS ST-MARTIN, candidat démocrate-conservateur régulier pour le Congrès, aura lieu JEUDI, 23 octobre, à 7:30 p. m., dans le Huitième Ward, coin des rues St.-Claude et Espagne.

Hon. J. V. GUILLOTTE,
Hon. T. S. WILKINSON,
Hon. S. J. N. SMITH,
Hon. WASH MARKS,
Hon. LIONEL ADAMS,

harangueront le meeting.

THOS. J. FORD,
Chairman du Comité Exécutif de Campagne, Premier District Congressionnel.
JACOB VOLLRATH, Secrétaire. 21oct—3f

Campagne Congressionnelle

Parti Régulier Démocratique-Conservateur.

Un mass meeting dans l'intérêt de l'Hon. LOUIS ST-MARTIN, candidat démocrate conservateur régulier pour le Congrès, aura lieu VENDREDI, 24 octobre, à 7:30 p. m., Neuvième Ward, Place McCarthy.

Hon. J. V. GUILLOTTE,
Hon. T. S. WILKINSON,
Hon. JOHN E. RENGSTORFF,
Hon. A. SAMBOLA,
Hon. LIONEL ADAMS,

harangueront le meeting.

THOS J. FORD,
Chairman du Comité Exécutif de Campagne, Premier District Congressionnel.
JACOB VOLLRATH, Secrétaire. 21 oct—4f

H. L. NORES,

DRY GOODS,

205 Rue du Canal entre Bourgogne et Remparts.

REÇU CETTE SEMAINE UN JOLI CHOIX d'articles pour Robes à 5 cents et 10 cents.

2 caisses Cachemires couleur à 14 1/2 cents.

1 caisse Cachemire double largeur à 15 cents.

Un lot de véritable guipure noire, un vrai Bargain offert à moins de moitié de sa valeur réelle.

La saison étant en retard nous avons pris la détermination de faire un grand rabais dans tous les départements.

H. L. NORES,
205 Rue du Canal entre Bourgogne et Remparts.
19 oct—1 f.

Variétés et articles de fantaisie.

Articles de toilette pour hommes

NOUVEAU MAGASIN

Au rez-de-chaussée de l'Hôtel Royal,

Angle des rues St Louis et Royale.

H. F. ONNEN

A ouvert son NOUVEAU MAGASIN à l'endroit ci-dessus pour être à portée de ses clients du haut de la ville. Il a un stock de marchandises aussi vaste que varié, comprenant toute espèce d'ARTICLES DE FANTAISIE POUR DAMES

ET

D'ARTICLES de TOILETTE pour HOMMES.

Ce nouveau magasin sera la PRINCIPALE MAISON du propriétaire qui conserve, comme succursale, son ancienne maison, No 45 rue des Ursulines. Il remercie ses clients pour le patronage qu'ils lui ont accordé dans le passé et il en sollicite la continuation. 19oct—6m

Bureau du Surintendant en Chef des Ecole Publiques.—Nouvelle-Orléans 11 octobre 1884. Un concours des postulants pour les places de professeurs des Ecoles Publiques de la ville, aura lieu au bureau du surintendant, LUNDI 17 novembre, à 10 heures du matin.

Les postulants désirant participer au concours sont priés d'en donner avis par écrit au soussigné avant le 12 novembre.

Par ordre du comité des professeurs,

WM. O. ROGERS,
Surintendant des Ecoles Publique de la N. O.
12 oct—

Agence des Fourneaux à Gaz,

No 13 RUE BARONNE.

Toutes les personnes désirant se servir de FOURNEAUX A GAZ pour CHAUFFAGE ou CUISINE sont priées d'examiner la collection du

FOURNEAUX A GAZ

Offerts en vente au magasin

No. 13 RUE BARONNE,

Près de la Station des Chars de Carrollton, où y trouvera

La plus grande Collection de FOURNEAUX A GAZ des derniers et plus parfaits modèles qui ait jamais été offerte en dehors des villes du Nord. Leur usage et leur emploi sont des plus variés.

LA PROPRETÉ, L'ÉCONOMIE et le CONTROLE facile de ces Fourneaux les rend supérieurs aux Fourneaux ordinaires à Bois, Coke ou Charbon et spécialement adaptés à notre climat.

Ils sont les seuls Fourneaux qui peuvent

Rotir et Griller aussi bien qu'à feu

Ouvert (Open Fire).

Il y a maintenant en opération dans cette ville plus de 300 de ces Fourneaux de Cuisine ou de Chauffage, Cheminées de Chauffage et Réchauds donnant grande satisfaction, et particulièrement les

FOURNEAUX DE CUISINE.

Une liste des personnes, se servant de ces Fourneaux Réchauds et Cheminées de Chauffage peut être vue en s'adressant au

No. 13 RUE BARONNE.

14 oct—3 m.

W. G. COYLE & CO.

CHARBON - - - - COKE

CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

CHARBON DE CONNELSVILLE.

Les planteurs, fonderies, steamers, familles et les personnes en général qui emploient du charbon ou du coke pour des machines à vapeur, trouveront à s'approvisionner promptement en s'adressant au

Bureau, 47 Carondelet, coin Union.

7oct—3m

JE préviens les marchands de la ville et de la campagne que je viens de recevoir un très fort stock de flanelle, couvertures de laine (blankets) et autres articles de saison, achetés aux grandes ventes d'encan de New York pour être vendus au plus bas prix.

H MANUEL,
14 oct—1m. 20 et 22 Chartres

Publié tout récemment.

Les lois du divorce en Louisiane,

—PAR—

JOSEPH MAILLE,

Avocat du Barreau Néo-Orléanais.

Cet ouvrage, d'une utilité incontestable et d'un intérêt général se recommande de lui même au public. Toute personne instruite voudra en enrichir sa bibliothèque. A part une compilation complète des lois louisianaises, l'auteur présente au lecteur, sous une forme des plus attrayantes, un précis historique des lois du Divorce dans tout le monde civilisé ; un aperçu des lois qui régissent cette question dans tous les Etats de l'Union Américaine et une analyse méthodique et savante de son sujet. Ce livre renferme en outre les différentes Procédures, les modes de Plaidoirie l'Evidence en question de divorce, etc., etc.

En vente chez

F. F. HANSELL, libraire,
30............Rue du Camp...........30
5 oct—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

A vendre—Une maison de résidence en bois à deux étages, renfermant six chambres, avec salle à manger, dépendances, etc. Le terrain mesure 35 pieds de face sur 210 de profondeur. Il y a un jardin avec plantes, arbustes etc. Pour plus amples renseignements et les conditions, s'adresser sur les lieux, No 266 Chemin du Bayou, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le dimanche excepté.

25 sept—1m Dim Merc Vend

Compagnie d'Assurances du Croissant,

CRESCENT INSURANCE

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS,

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849

—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

elle d'assurances annuelles à échéance ...ntées de gré à gré, émet contre des risques d'incendie.

W. S. LYMAN..................Président.
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..................Secrétaire.

Directeurs

| | |
|---|---|
| Samuel H. Kennedy | Pat. E. Mortimer |
| Victor Meyer, | Joseph Bowling, |
| W. B. Conger, | S. Hernsheim, |
| George W. Sentell, | Edward Nalle, |
| Alf. Moulton, | J. J. Reiss, |
| Charles Newman, | Louis Pradoe, |
| U Marinoni, | Harry L. Flash |
| Lucien Deléry, | A. H. Sieward, |
| Charles H. Dolsen | Sigmund Katz, |
| Reuben G. Bush, | N. D. Wallace, |
| John Calder, | R. F. W. Bechman, |
| S. O. Conlon, | Wm Garig, |
| W. A. Phelps. | John D. Fisher, |
| M Gillis, | A. Rosenfeld, |
| Wm. E. Lyman. | O. K. David |

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

PIANOS.

Grands Bargains

Philip Werlein,

135 rue du Canal.

Un grand nombre de PIANOS seront vendus à $100 au-dessous du prix. Venez de suite car le nombre de ces pianos est limité. On donne une garantie pour chaque piano vendu par cette maison.

12 oct—

FUSILS DE CHASSE.

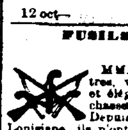

MM. J. Saget & Fils, 198 Chartres, viennent de recevoir de jolis et élégants modèles de fusils pour chasseurs de profession et autres. Depuis 38 ans qu'ils habitent la Louisiane, ils n'ont pas encore eu un aussi bel assortiment à offrir à leurs clients. Ils ont choisi ces armes avec tout le soin possible dans leur récent voyage en Europe. M. A. Francotte, célèbre fabricant, leur a accordé un droit exclusif pour un modèle particulier à eux à la condition qu'ils ne fabriquent des armes de ce modèle que pour leur maison. Les prix varient selon la qualité.

12 oct—1m - mar. jeu. dim.

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE

CONFECTIONNÉ

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour

Hommes,

Jeunes Gens et

Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés sans frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—

Avis.

LA Manufacture de Soda de feu H. T. Hill sera continuée au No 175 RUE GIROD au bénéfice de la succession, sous la direction de M. PHILIPPE SPINDLER, et les mêmes employés seront toujours prêts à recevoir les ordres et à les remplir avec promptitude et célérité comme par le passé. La continuation du patronage est respectueusement sollicitée.

9 oct—1m

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,

161 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.

21 sept—

WONDER CURE.

97, rue Baronne,

Nlle Orléans, 20 février 1884.

Wonder Cure Manufacturing Co.,

Messieurs,—Ayant beaucoup souffert de rhumatismes pendant cinq ans, on m'a engagé à essayer votre cure merveilleuse. J'en ai pris deux bouteilles et j'ai été immédiatement soulagé.

J. S. PALLIET, 82, rue Bourbon.

24sept—1m—Mer. Dim.

SUCRIERS ET BRASSEURS.

Bi-Sulphite de Chaux de Bonnabel

DATANT DE 1851.

Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie., 22me rue et Avenue Scott, à St-Louis ; aussi, de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.

H. BONNABEL,

Boîte de poste 3197 Nlle-Orléans.

21 sept—3m

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

37 RUE DECATUR,

mars—1an Nle-Orléans.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857 ; réorganisée en avr 1882.

Bureau 188 rue Gravier.

Capital..................................$250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON..........................Président
LOUIS BARNETT..........................Secrétaire
MAURICE STERN......................Vice-Président
13 fév—1an 1-49

NOUS avons ce jour formé une société pour les affaires d'encan et de propriétés foncières en général au No 5 de la rue Carondelet, sous la raison sociale de Macon, Paul & Robinson.

T. L. MACON.
ALBERT PAUL.
W. C. H. ROBINSON.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1884.

12oct - 12t

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DÉCORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Coliseé, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. mars—1an

CHEZ

GRUNEWALD

18 Baronne ou

127 Canal,

LES MEILLEURS

PIANOS !

Meilleur marché que tous les autres.

Provenant des premiers fabricants,

| | |
|---|---|
| STEINWAY, | PLEYEL, |
| SOHMER, | BEHR et |
| KNABE, | FISCHER |

PIANOS !

Les plus habilement fabriqués, supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE

Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés

DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE

Et Instruments de Musique

EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à

L. GRUNEWALD,

18 rue Baronne

ou 127 rue du Canal.

4oct—

DOCTEUR HERARD, Spécialiste français. 149 rue Royale. Heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p. m.

Le Dr HERARD fait une spécialité du traitement du Cancer et des Hémorrhoïdes sans opération chirurgicale. Toutes affections de la peau ou syphilitiques radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.

Consultations gratuites pour les pauvres le lundi jeudi et samedi. On traite par correspondance. 1er oct—1m

Le Dr STIRLING D. KENNEDY

Oculiste et spécialiste pour les maladies de l'oreille,

Est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession.

Bureau, au coin des rues Baronne et Commune. Heures: de 11 h. du matin à 3 h. de l'après-midi. 18 oct—2 semPP

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ se débite qu'à son bureau.

No 8 rue South Rampart.

mars—'84 1a

TAPIS.

L'assortiment le plus nouveau et le plus varié de

Tapis de velours,
et de Bruxelles,
Trois-Plis et Ingrains.

—CHEZ—

B. & W. CRONER.

Aussi un magnifique assortiment de Linoleums et de Toiles-Cirées, de 4, 8, 12, 15 et 18 pieds.

NATTES, RUGS RIDEAUX DE DENTELLE de tous genres.

STORES DE FENÊTRES, CORNICHES, TRINGLES A CORNICHES Etc.

Le tout à des prix étonnamment réduits

L'attention toute spéciale est appelée sur notre Nouveau fonds de Tissus Dry Goods).

LINGERIE de dessous pour Dames, Messieurs et Enfants.

Manteaux, Costumes, Surtouts, &c

B. & W. CRONER,

141 Rue du CANAL, coin BOURBON

5oct—3m.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extra ordinaire et sans couture.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées,
Stores,
Rideaux, etc

TAPIS !

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

Compagnies d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant . . $1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président
JOHN CHAFFE, Vice-Président,
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales :

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risque d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER,
30mars—1anPP Secrétaire.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 21 OCT. CLASSE No 251

Tirage de 4 heures P. M.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 66 | 58 | 16 | 26 | 36 | 57 | 43 | 37 | 48 | 56 | 7 | 67 | 42 |

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et exclusivement dans les salons de la Compagnie. Ils témoignage nous apposons notre signature ce 21 octobre 1884 à 4 heures P. M.

LOUIS H. PLAS
J. A. A. MCCURN.

☞ Les plans de nos tirages sont envoyés sur vue en tous temps, sans frais, aux personnes